

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 2 (1931)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A.D.I.E.J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A.D.I.E.J.:
M. F. REUSSER
Moutier — Tél. 7.

Secrétariat de l'A.D.I.E.J.:
M. G. MŒCKLI
Delémont - Tél. 2.11

Administration du Bulle-
tin: **Secrétaire de l'A.D.I.E.J.**
Delémont.

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces :** S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE:

LE VIGNOBLE DE LA NEUVEVILLE, par A. GROSJEAN. — LA FABRICATION DES TUYAUX A CHOINDEZ, par F. B. — LE JURA A LA FOIRE DE BALE. — COMMUNICATIONS OFFICIELLES (réponse de la Direction générale des postes).

Le vignoble de la Neuveville

La bière n'existant pas. Le schnaps ne tenait point son rang de poison populaire. Les cocktails n'offraient pas aux raffinés leur coup de fouet pernicieux et pervers. On avait le *vin*. Le vin qui se faisait vieux dans la fraîcheur des caves, le vin qui n'était ni gris, ni raide, ni mousseux, ni entêtant ; le vin couleur d'or, le vin sociable, fraternel, gai, chanteur, turlupineur et bon enfant. On le buvait au pot, qui faisait trois demi-litres, et n'ayant ni trains à manquer, ni klaksons rageurs, ni téléphone, ni radio, on s'endormait dans la paix du Seigneur, ayant fait dévote oraison et tiré sur l'oreille son bonnet de coton. On a changé tout cela, pour y gagner quoi ?

Puisque le vin était si bon, les moines s'en accordaient une hémine, avec la livre de pain — *panis libra una propensa* —, et laudes et complies n'en allaient que mieux. Dans les châteaux, hanaps et coupes se remplissaient au retour de la chasse, et le bourgeois était fier de ses flacons comme de ses angelots. La vigne était sacrée, et il n'y avait homme de bien qui n'en voulût. Chez nous autant qu'ailleurs. Le roi de Bourgogne, le dernier, Rodolphe, possédait une vigne à Nugerolle. Tout ainsi l'Abbaye de Saint-